**Didactique de l’Interculturel**

**INTRODUCTION :**

La diversité culturelle demeure une réalité à laquelle nous ne pouvons échapper. Un contexte dans lequel l’enseignement/ apprentissage est désormais au cœur des enjeux culturels dont le devoir est de voir quel individu il peut, il veut et il doit former pour la société de demain. Ce dernier doit être à l’image de la société afin de développer le savoir vivre ensemble en dépit des différences linguistiques, sociales ou éthiques[[1]](#footnote-1).

Pour ce qui est de l’enseignement des langues étrangères, l’objectif se veut de préparer l’apprenant à la rencontre de l’Autre qui dispose d’une culture qui lui est inconnue. Pour un tel objectif, la question qui se pose est comment pouvez-vous, comme futurs enseignant(e)s de français langue étrangère, garantir la cohabitation entre des Êtres de différentes cultures qui se trouvent sur un même espace ?

De nombreuses recherches s’accordent pour dire que l’interculturalité peut aider à réaliser cet objectif d’où le concept de l’éducation interculturelle et la nécessité de développer la compétence interculturelle chez l’apprenant.

La prise en compte de la composante culturelle dans l’enseignement des langues étrangères demeure un principe primordial de l’approche actionnelle car « *Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que les mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d’une part des marqueurs fondamentaux de l’identité, elles sont structurantes d’autre part de nos perspectives* » (SERRE M. 1996, P.112).

En somme, la présente problématique reste loin d’être close, cependant il est bien indispensable de noter que  l’enseignement d’une langue étrangère doit avoir pour but de former un citoyen du monde capable de s’intégrer aisément dans une société multiculturelle et multilingue. Il est nécessaire de lui apprendre dès le jeune âge à relativiser ses valeurs et sa culture, lui apprendre à se décentrer afin de comprendre l’Autre et cohabiter pacifiquement avec lui. Cette éducation interculturelle prend tout son sens dans l’ère de la mondialisation où l’éducation interculturelle devient la clé d’une coexistence pacifique entre les citoyens du monde.

**APERÇU SUR L’INTERCULTUREL :**

Le terme « interculturel » ; combinaison du préfixe « inter » et de l’adjectif « culturel » traduit l’idée de mise en relation, de lien, de communication entre différentes cultures. Selon C.Clanet (Professeur émérite en Sciences Humaines à TOULOUSE – France) l’interculturel est un mode particulier d’interactions et d’interrelations qui se produisent lorsque des cultures différentes entrent en contact. Il introduit les notions de réciprocité dans les échanges de complexité dans les relations entre cultures.

Historiquement, l’interculturel s’est développpé autour de la migration liée à la décolonisation. Le dialogue entre les cultures a intéressé la didactique des langues dans laquelle l’approche communicative prônait une décentration de la conception instrumentaliste de la langue pour l’étendre à la compétence de communication et donc à une prise en compte de l’aspect culturel pluriel. Ainsi, la didactique des langues et des cultures s’est appropriée ce concept de l’interculturel.

**DIMENSION SOCIOCULTURELLE DE LA LANGUE ET DU LANGAGE :**

**T**oute langue nous conduit à la réflexion sur le langage. Il est évident que la langue est spécifique, particulière (langue arabe, française, anglaise…) ayant chacune son propre système, ses propres mécanismes, sa propre grammaire, commune à un groupe social, à une société, délimitée géographiquement ; alors que le langage est commun à tous les hommes. C’est la faculté spécifique à l’espèce humaine de communiquer, ce qui conduit les communicants à prendre en considération tous les éléments culturels de l’ordre humain que véhicule cette langue en question car la puissance d’une langue ne réside pas seulement dans le linguistique mais dans le culturel ; Mackey le confirme : « *On peut constater que la puissance d’une langue n’est pas due à sa valeur linguistique interne, à la forme de ses mots ou aux structures de sa grammaire. […] Toutefois une langue possède en elle-même une importance qui provient des peuples qui l’utilisent, de leur nombre, de leur richesse, de leur mobilité, de leurs productions culturelle et économique, facteurs dont la somme constitue ce que nous appelons la puissance innée de cette langue.» (W.F. MACKEY,1976, p.201)*

Alors que pour le langage, C.Bachman voit que « *la dimension sociale du langage est une expérience quotidienne ; la différenciation linguistique est inséparable du pluralisme culturel dont toute société est témoin, et le langage est investi de part en part de valeurs économiques et sociales*.» (C.BACHMAN et al. , 1981, p.37) .Il est donc clair que le langage est coloré de socio-culturel dont l’influence prépondérante explique un certain communisme linguistique.

Traiter de la dimension socioculturelle de la langue et du langage ne signifie en aucun cas ignorer les autres dimensions, notamment le psychologique. La linguistique ayant pour objectif l’étude de la langue et du langage perçus dans leur rapport à l’être humain, reste une discipline au confluent de toutes les autres sciences. Dans le but d’élucider et non d’éluder un phénomène, aussi difficile à saisir que la relation du linguistique au contexte, nous avons choisi délibérément et expressément cette dimension psychologique puisque elle se situe déjà à l’échelle de l’individu.

En effet, il ne suffit pas de connaître la langue ou le système linguistique en question, il faut également savoir comment s’en servir en fonction du contexte social et de la diversité des personnalités individuelles faisant la communauté. Bourdieu le confirme : «*En effet, aussi longtemps qu’ils ignorent la limite qui est constitutive de leur science, les linguistes n’ont d’autres choix que de chercher désespérément dans la langue ce qui est inscrit dans les relations sociales où elle fonctionne, ou de faire de la sociologie sans le savoir, c’est-à-dire avec le danger de découvrir dans la grammaire même ce que la sociologie spontanée du linguiste y a inconsciemment importé.*» (Pierre BOURDIEU, 1982, pp. 14 /15)

**LA COMMUNICATION ET LE SOCIO-CULTUREL :**

L’un des résultats probants de la mondialisation est cette concurrence plutôt cette guerre que les langues se sont livrée surtout par mass-médias interposés. Il est certes question de diffusion mais ce qui est latent nous intéresse beaucoup plus : répandre une certaine philosophie, une certaine vision du monde est l’ultime finalité non avouée. La langue étant pratique sociale, exprime l’identité culturelle et l’appartenance. Il en découle ainsi la primauté de l’aspect culturel dans toute communication engagée dans la mesure où tout un chacun essaye de convaincre et de persuader selon la richesse et la diversité de ses moyens grâce à ce pouvoir de nommer et de faire le monde.

En s’inscrivant dans cette dimension socioculturelle, les phénomènes de communication de masse surtout se complexifient. Ne pas saisir cette complexification compromet grandement la compréhension de tous les éléments qui composent et définissent les phénomènes mis en question car assure Bourdieu : «*Tout acte de parole et, plus généralement, toute action, est une conjoncture, une rencontre de séries causales indépendantes.*» (Pierre BOURDIEU, 1982, p.14)

Signalons ici l’importance des mots «conjoncture» et «rencontre». Toute parole, tout échange - même dans le cas du monologue - ne peut se réaliser en dehors d’un contexte socio-historique (spatio-temporel) qui le définit et le détermine, car nous ne devons pas oublier les lois sociales qui sont à la base de la construction de tout message.

Ferdinand de Saussure a discuté le rapport entre la langue et l’espace, il entendait prouver que ce n’est pas l’espace qui définit la langue, mais la langue qui définit l’espace. C’est-à-dire que durant la communication, il existe plusieurs éléments en rapport avec le temps et le lieu et qui agissent sur les interlocuteurs. Cependant, le contexte détermine et oriente la communication du fait que des interlocuteurs appartenant à un contexte particulier éprouvent des besoins différents de ceux d’autres interlocuteurs appartenant à un contexte autre, différent du premier. Si bien que toute «*(…) pratique linguistique communique inévitablement, outre l’information déclarée, une information sur la manière (différentielle) de communiquer, c’est-à-dire sur le style expressif qui(…) reçoit une valeur sociale et une efficacité symbolique.*» (Pierre BOURDIEU, 1982 p.61)

D’où l’intérêt de la question de Bourdieu : «*La force qui agit à travers les mots, est-elle dans les paroles ou dans des porte- paroles?* » (Pierre BOURDIEU, 1982, p.14) Question fondamentale qui ne trouvera réponse que si la dimension socioculturelle de la communication est éclairée par la mémoire collective, prise en charge par l’inconscient collectif. Aussi, communiquer avec l’Autre, le (re)connaître, passe -t-il obligatoirement par la compréhension de ses caractéristiques, et par la prise en compte non pas seulement de sa langue mais surtout du contexte spatio-temporel des inter-actions.

Communiquer avec l’Autre ne signifie pas avoir seulement connaissance de *sa* langue dans le double sens de la possession – à moi et à l’Autre- mais de la mettre en œuvre, la pratiquer, la contraindre à être praxis individuelle et sociale. Eco en a précisément conscience qui soulève la représentation du phénomène : «*Ce n’est pas une question de parler des langues, ce n’est pas le problème. On peut ne pas parler d’autres langues que la sienne. C’est plutôt, la manière même de parler sa propre langue, de la parler de manière fermée ou ouverte; de la parler dans l’ignorance des autres langues ou dans la prescience que les autres langues existent et qu’elles nous influencent même sans qu’on le sache*.» (Umberto ECO, 1994, p.09)

Dans toute communication, tout un chacun doit se doter de cette faculté de prévoir des évènements liés à la présence de l’Autre, celui avec qui nous partageons le même idéal, idéal commun à toute l’humanité. De là, le caractère indispensable de la communication entre les humains, seul facteur et raison unique de leur unité dans la variété. La diversité humaine est infinie et seule une communication entre les cultures, une communication qui prône l’équilibre du culturel et du linguistique peut réaliser la rencontre. Il faut que tout un chacun arrive à définir ce qui est indicible en essayant d’approcher l’Autre pour le comprendre même si Eco énonce pertinemment : «*Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?* » (Umberto ECO, 1999, p.21)

La réconciliation s’impose et tout obstacle entravant cette communication interculturelle doit disparaître. Telle est la condition *sine qua none[[2]](#footnote-2)* de toute altérité au-delà de sa simple énonciation. La communication est en tout état de cause l’interface, la jonction entre l’individu et le monde. Le contact des cultures représente le catalyseur en vue d'une rencontre dans la commune culture humaine.

Il est toujours question de la tour de Babel et de sa malédiction, mais «*Babel est la blessure qu’il faudrait guérir ou le cadeau préhistorique qu’il convient à nouveau de s’approprier*.» (Umberto Eco, 1997, p.146)

**L’INTERCULTUREL ET LES LANGUES ETRANGERES : LE FLE**

A l’image de Malika Mokeddem qui proclame : « *Comme j’aurais aimé les connaître toutes, les langues et de leurs riches libations m’enivrer le gosier et l’esprit, et du piédestal de leur savoir étreindre et embrasser les enchaînements du monde*»(Malika MOKEDDEM, 1992, p.119), tout individu a une soif de savoir et un appétit insatiable des langues car apprendre une langue, la connaître, la saisir, signifie entrer en contact avec les Autres. Pourtant conteste Malek Haddad : «*La langue française détruit chez l’écrivain maghrébin tout ce que l’Africain porte en lui-même*.»(Malek HADDAD,1992,p.116)

Si l’apprentissage d’une langue permet à tout un chacun d’approcher le monde extérieur et donc de s’y intégrer facilement ; si toute société ne peut ni ne doit se replier sur elle-même, s’enfermer dans ses traditions, se cantonner dans sa culture propre, se suffire de sa langue ; l’esprit d’ouverture est bien le commencement d’une nouvelle conscience de soi chargée de cet ésotérisme de la mythique langue unitaire de la mondialisation / globalisation.

Etre plurilingue nous amène à fructifier notre capital linguistique et culturel en termes d’investissement social -même si l’existence de deux ou plusieurs langues en un même lieu n’est jamais vraiment égalitaire et émane davantage du politique corrélativement au statut de la langue (officielle, nationale, étrangère, etc.). Il en procède irrémédiablement des conflits linguistiques qui se répercutent sur les dimensions culturelle, sociale, voire nationale.

Ainsi, les langues sont officielles et/ou nationales, ou bien dialectales et étrangères. Ces aspects particuliers sont liés à des questions de politique linguistique étatique souvent délibérément occultées par la classe politique dans sa logique idéologique d’expansion, de promotion et de défense de la langue du pouvoir.

La variété du français d’un point de vue linguistique est une réalité. Il existe un français du Canada, du Maghreb, d'Afrique Noire. Chaque français se caractérise par un usage en étroit rapport avec le contexte social d’accueil, s’éloignant progressivement du contexte social de référence ou d’origine. Le contexte a une influence remarquée concernant l’accent et surtout la signification de la charge symbolique de la variété en fonction du contexte socio-historique et de l’imaginaire culturel du locuteur.

«*Le langage intervient comme une puissance destinée à nous exproprier de nous-mêmes, pour nous aligner sur l’entourage, pour nous modeler selon la commune mesure de tous : il nous définit et nous achève, nous termine et nous détermine*.» (Georges GUSDORF,1968, p.41)

Avec une population francophone dépassant celle de l’Hexagone, l’avenir du français et de la francophonie se joue en dehors de la France. «*On entend dire souvent [témoigne Pierre Dumont] que c’est en Afrique que va se jouer définitivement le destin de la langue française (…).* »( DUMONT Pierre,1992). La réalité de terrain semble le confirmer. En effet, nombreux sont les pays africains où le français est langue nationale et officielle, de même les pays où cette langue a un statut sociolinguistique d’officialité en plus du statut politique de langue étrangère.

**APPRENDRE UNE LANGUE ETRANGERE / APPRENDRE L’INTERCULTUREL :**

La formation à l’interculturel ne fait pas toujours partie de la formation des enseignants. Pourtant, il est nécessaire que les enseignants acquièrent eux-mêmes une compétence interculturelle avant d’intégrer dans leurs classes cette dimension.

L’apprentissage d’une langue étrangère ne se limite pas à une connaissance du vocabulaire et de la grammaire, il inclut aussi l’appropriation du volet culturel inhérent à toute langue vivante. Les personnes qui se rencontrent sont porteuses de leur culture et sont amenées à une nécessaire adaptation interculturelle pour pouvoir communiquer. Parmi les fonctions importantes que l’enseignant de langue doit assumer figure celle qui consiste à faire naître des capacités, des points de vue et une prise de conscience tout autant que la simple transmission d’un savoir sur une culture ou un pays donné. La découverte de la culture du pays de la langue étrangère permet de penser profondément à sa propre culture et à son identité par rapport à celles des autres. Tout cela s’inscrit véritablement dans une perspective de médiation interculturelle. Car l’enseignant est vu par l’apprenant comme « *le relais nécessaire, le médiateur privilégié vers cette autre culture, celle dont il enseigne la langue et vers la sienne propre, celle dont l’enseignant lui-même est issu* » (Gohard-Radenkovic, 2004, 11). C’est ainsi que l’enseignant est considéré comme le médiateur interculturel par excellence.

 La notion de médiation occupe une grande importance en didactique des langues et cultures. Elle suscite de plus en plus l’intérêt des chercheurs. Elle ne devrait pas être abordée ici sans une brève clarification.

Le terme « médiation » vient du latin *mediare* qui veut dire être au milieu. L’usage du terme « médiation » a été introduit aux États-Unis en 1970 dans le champ de la jurisprudence[[3]](#footnote-3) et du droit. C’est à partir de là qu’il s’est répandu dans la plupart des pays européens et dans le *Commonwealth[[4]](#footnote-4)*. Lévy et Zarate (2003 , p.88) soulignent que le terme a été emprunté au domaine diplomatique dans le sens de « *gérer l’équilibre des relations engagées sur des principes de souveraineté[[5]](#footnote-5) ou d’influence nationales souvent concurrents mais que la médiation va tenter de rendre complémentaires et interactifs*».

Par ailleurs, l’acte d’enseigner est, en réalité, une forme de médiation. Cuq et Gruca (2005, p.123) définissent l’enseignement comme « *une tentative de médiation organisée entre l’objet d’apprentissage et l’apprenant* ». En didactique des langues et cultures, la classe de langue et culture étrangères constitue le lieu idéal où l’enseignant, étant l’épine dorsale du système d’enseignement, « *devient ]…[ un médiateur entre deux – ou plusieurs – cultures. La manière dont l’enseignement se passe en classe dépend largement de ce que les différents enseignants jugent approprié*» (Aleksandrowicz-Pedich *et al.* 2005, p. 9). La notion de médiation interculturelle se définit comme l’ensemble des « *processus visant la (re)mise en communication de personnes ayant différentes visions des choses*» (Stalder et Tonti, 2014, p. 2).

**INTERCULTURALITE ET INTERVENTION DIDACTIQUE :**

Dans la notion d’interculturalité, l’idée fondamentale est de s’intéresser à ce qui se passe concrètement lors d’une interaction entre des interlocuteurs appartenant à des communautés culturelles différentes, donc porteurs de schèmes[[6]](#footnote-6) culturels différents, même s’ils communiquent dans la même langue. Il s’agit alors de prévenir, d’identifier, de réguler les malentendus, les difficultés de la communication, dus à des décalages de schèmes interprétatifs, voire à des préjugés (stéréotypes[[7]](#footnote-7), etc.). Dans ce cadre, on opte pour éthique personnelle et une déontologie[[8]](#footnote-8) professionnelle qui reconnaissent l’altérité[[9]](#footnote-9), la différence, et qui l’intègrent dans les procédures d’enseignement, à la fois comme objet d’apprentissage et comme moyen de relation pédagogique. L’enseignement-apprentissage des langues et cultures étrangères, se donne alors pour mission, au-delà de l’objet langue-culture lui-même, de participer à une éducation générale qui promeut le respect mutuel par la compréhension mutuelle.

L’enseignant ne doit pas nécessairement avoir une expérience du pays étranger, ou être un expert sur celui-ci. Sa tâche consiste à aider les apprenants à poser des questions, et à interpréter les réponses.

Donc, le processus d’apprendre ou de faire apprendre une langue étrangère consiste d’adopter une démarche interculturelle et cela consiste de :

* Comprendre les différences distinctives entre le monde d’où l’on vient et celui où l’on va ;
* Établir une relation entre sa culture et la culture de l’autre ;
* Être ouvert à de nouvelles expériences et capable de relativiser son système de valeurs ;
* Adopter le principe de tolérance c’est : accepter l’autre, le comprendre, s’intégrer dans son monde, avoir cet esprit d’ouverture et d’accueil.

Lors de l’apprentissage d’une langue étrangère ou bien d’une deuxième langue, et d’une deuxième culture ou d’une culture étrangère, l’apprenant ne perd pas la compétence qu’il a dans sa langue et sa culture maternelle. Il est face à un enrichissement ; Antoine de Saint-Exupéry note à ce sujet : « *Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser tu m’enrichis*. » (Antoine de SAINT-EXUPERY, 1986, p.07) , il ne doit absolument se laisser avoir par le piège d’une déculturation (terme désignant le fait de se déshabiller de sa culture originale). Il aura une nouvelle perception en apprenant comment accepter cet autre si étranger et peut être si étrange qu’il est, il doit apprendre comment réagir face à l’ouverture sur autrui, comment s’adapter et surtout comment rester sois même.

La nouvelle compétence encours d’acquisition n’est pas totalement indépendante de la précédente car l’apprenant n’acquiert pas deux façons étrangères d’agir et de communiquer. Il devient plurilingue et apprend l’interculturalité qui est cette notion qui permet désormais, d’envisager entre deux interlocuteurs socioculturellement différents, la possibilité de s’ouvrir sur l’autre tout en gardant son identité d’origine.

Les compétences linguistiques et culturelles relatives à chaque langue sont modifiées par la connaissance de l’autre et contribuent à la prise de conscience, aux habiletés et aux savoir-faire interculturels. Elles permettent à l’individu de développer une personnalité plus riche et plus complexe et d’accroître sa capacité à apprendre d’autres langues étrangères et à s’ouvrir à des expériences culturelles nouvelles ainsi que développer un climat d’épanouissement intellectuel et relationnel qui repose sur l’ouverture aux autres, le partage, la communication, la coaction, l’interaction donc à l’altruisme.

L’objectif de l’éducation interculturelle est de créer chez l’apprenant l’envie d’aller vers l’Autre, de l’inciter à vivre des expériences souvent enrichissantes et une occasion de réfléchir sur soi-même et sur le monde. Aussi, à se décentrer afin de comprendre l’autre et cohabiter pacifiquement avec lui. Cette éducation interculturelle prend tout son sens dans l’ère de la mondialisation où elle devient la clé d’une coexistence pacifique entre les citoyens du monde tout en accompagnant l’apprenant dans l’ouverture et dans la valorisation de sa propre culture.

La diversité culturelle demeure une réalité à laquelle nous ne pouvons échapper. Un contexte dans lequel l’apprentissage est désormais au cœur des enjeux culturels dont le devoir est de voir quel individu elle peut, elle veut et elle doit former pour la société de demain. Cette dernière doit être à l’image de la société afin de développer le savoir vivre ensemble en dépit des différences linguistiques, sociale ou éthique.

De nombreuses recherches s’accordent pour dire que l’interculturalité peut aider à réaliser cet objectif d’où le concept de l’éducation interculturelle et la nécessité de développer la compétence interculturelle chez l’apprenant.

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) a proposé une approche pédagogique dite «  actionnelle » pour laquelle la prise en compte de la composante culturelle dans l’enseignement/ apprentissage des langues étrangères demeure un principe primordial car « *Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que les mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d’une part des marqueurs fondamentaux de l’identité, elles sont structurantes d’autre part de nos perspectives* » (SERRE M, 1996, P.112).

**CONCLUSION :**

L’enseignant participe effectivement à la formation de son apprenant par le biais de l’inculcation d’une vision linguistico-culturelle du monde, et de ce fait forge ce futur citoyen doté d’une représentation sur la communication socioculturelle aussi bien dans sa généralité que dans sa particularité. Ainsi, peut inciter à la rupture avec un enseignement/apprentissage du FLE décontextualisé.

La surdité culturelle est par conséquent à bannir au profit de l’écoute de l’autre. L’apprentissage de l’écoute a des implications sur les dimensions cognitives, affectives et surtout identitaires de l’individu au point de modifier considérablement son sens comportemental. Tout enseignant est donc interpellé afin de s’interroger sur cette dimension d’importance de l’écoute culturelle ; laquelle réflexion engendrera des manières de faire et génèrera les repères de son action pédagogique.

***Bibliographie***

* ANTOINE de SAINT-EXUPERY, in A.N.P.A.S.E, *Enfances et cultures : problématiques de la différence et pratiques de l’interculturel*, Ed. Privat, Toulouse, 1986.
* BACHMAN C. et al, *Langage et communication sociale*, Coll. LAL, Ed. Hâtier, Paris, 1981.
* BOURDIEU, Pierre, Ce que parler veut dire : l’économie des échanges linguistiques ,Ed.librairie Arthème Fayard, Paris,1982.
* DAKHIA, Abdelouahab**, C***ours en didactique des langues-cultures,* niveau master didactique, POLYCOPIE, Université Mohamed KHIDER-Biskra.
* DUMONT Pierre, *La francophonie par les textes*, Editions EDICEF-AUPELF, Paris, 1992.
* ECO Umberto, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Coll. Faire l’Europe, Ed. du Seuil, Paris, 1994.
* ECO Umberto *,KANT et l’ornithorynque*, Ed. Grasset Bernard, Paris, 1999.
* ECO Umberto, in Lothar BOUER, *A la croisée des langues : du métissage culturel d’EST EN OUEST,* Ed. Arles, sud, Arles, 1997.
* JOVANOVIC, Milena, TASSO, Sheyla,  *L'interculturel en classe: un enjeu constant pour les profs de FLE*, interculturel atelier\_15\_milena\_jovanovic\_sheyla\_tasso\_presentation.pdf.
* *L’interculturel en classe de langue : Initiation à une réflexion! ,* <https://arlap.hypotheses.org/8065?unapproved=28376&moderationhash=6c003a3dff1106fb8760d5cc9dbbef9b#comment-28376> [S.N] [S.L.N.D]
* MACKEY ,W.F., *Bilinguisme et contact des langues*, klincksieck, Paris, 1976.
* SERRE M., *Atlas,* Flammarion*,* Paris*,* 1996*.*
1. *L'éthique* est une discipline philosophique portant sur les jugements moraux. C'est une réflexion fondamentale sur laquelle, en principe, la morale de tout peuple pourrait établir ses normes, ses limites et ses devoirs. Pour des philosophes tel qu'Aristote ou Kant, l'éthique a pour but de définir ce qui doit être. [↑](#footnote-ref-1)
2. Terme juridique latin signifiant : sans laquelle cela ne pourrait pas être [↑](#footnote-ref-2)
3. *La jurisprudence* désigne l'ensemble des décisions de justice relatives à une question juridique donnée. [↑](#footnote-ref-3)
4. *Le Commonwealth ou Commonwealth of Nations est une organisation intergouvernementale composée de 54 États membres qui sont presque tous d'anciens territoires de l'Empire britannique.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *La souveraineté* désigne l'exercice du pouvoir sur une zone géographique et sur la population qui l'occupe. [↑](#footnote-ref-5)
6. *Le schème* est une structure ou organisation des actions telles qu'elles se transforment ou se généralisent lors de la répétition de cette action en des circonstances semblables ou analogues. Il s'agit d'un noyau ou squelette de savoir-faire, adaptable à un grand nombre de situations. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Un stéréotype* désigne l'image habituellement admise et véhiculée d'un sujet dans un cadre de référence donné ; cette image peut être négative, positive ou autre. [↑](#footnote-ref-7)
8. *Déontologie* : Le terme déontologie professionnelle fait référence à l’ensemble de principes et règles éthiques qui gèrent et guident une activité professionnelle. Ces normes sont celles qui déterminent les devoirs minimums exigibles professionnels dans l'accomplissement de leur activité. [↑](#footnote-ref-8)
9. L’altérité est la caractéristique de ce qui est autre, de ce qui est extérieur à un « soi » à une réalité de référence : individu, et par extension groupe, société, chose et lieu. Elle s'impose à partir de l'expérience et elle est la condition de l'autre au regard de soi. [↑](#footnote-ref-9)